

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



SOMMAIRE

P. 1 à 2 : Éditorial – P. 2 à 5 : Une maison de pierres à l'avenir incertain –
 P. 5 : Chalet Dussine : La position de la mairie. – P. 6 : Les protestants du Chazelet – P. 7 : Brèves.
 P. 8 : Un document d'archive ! - Le Printemps culturel en Oisans.

N°83
 FÉVRIER
 2014

ÉDITORIAL

Je tiens d'abord, à l'entrée de cette nouvelle année, à adresser à tous nos adhérents et adhérentes, sympathisants et amis lecteurs, mes meilleurs vœux de santé et prospérité. Je veux les remercier tout particulièrement pour leur soutien. C'est grâce à vous tous, et à une fidèle équipe de bénévoles, que *Coutumes et Traditions* est devenue en Oisans l'Association de référence en matière de Culture, Patrimoine, Histoire et Traditions. Ses 300 adhérents en ont fait aujourd'hui un interlocuteur ou partenaire crédible et indiscutable. Notre rôle et nos actions sont de mieux faire connaître le passé de notre chère région, de sauvegarder son patrimoine et de participer à la vie culturelle et artistique. Vous connaissez tous mon implication et mon engagement dans ces différents domaines. Les relations privilégiées nouées auprès de Fédérations ou Associations régionales ou locales (Fondation du Patrimoine, FAPI, APHID, Amis de l'Histoire du Pays Vizillois, FRAPNA, Freynetique, Regards sur le Monde, etc.) peuvent nous être d'une grande aide pour soutenir un projet. La toute récente élection de notre administrateur Raymond Joffre à la tête de l'Académie Delphinale pourra certainement assurer auprès de cette illustre institution une plus grande reconnaissance.

Nous avons aussi un devoir d'information pour tout ce qui touche cette notion plus ou moins floue de « Patrimoine ». Ceci n'est pas toujours évident à mettre en œuvre, notre rôle ne devant pas être compris comme une forme subtile de lobbying. Nous cherchons donc d'abord à communiquer sur un sujet sensible, et à informer le grand public et les élus. L'article sur le chalet Dussine inséré dans le présent Bulletin s'inscrit dans cette démarche de communication où la parole est donnée à tous. Le passé nous a démontré que cette façon de procéder permettait de sensibiliser de nombreuses personnes qui ignoraient tout du sujet ainsi placé sous le feu de nos projecteurs. Nos diverses interventions et publications sur l'histoire du Foyer Municipal du Bourg-d'Oisans ont contribué, finalement, à la préservation symbolique de la façade des années 30 de ce lieu de mémoire. Le nouveau bâtiment fait aujourd'hui la fierté des bourcats et reçoit de nombreux éloges.

EN 2014,
 MALGRÉ QUELQUES
 ADDITIONS, DIVISIONS,
 SOUSTRACCTIONS :

Allemont
 Auris
 Besse
 Clavans
 Huez
 La Garde
 La Grave
 Le Bourg d'Oisans
 Le Freney
 Mont de Lans
 Livet et Gavet
 Mizoën
 Omon
 Oulles
 Oz
 Saint-Christophe
 Vaujany
 Venosc
 Villar d'Arène
 Villard Notre Dame
 Villard Reculas
 Villard Reymond

RIVALES
 ET SOLIDAIRES,
 SONT DES COMMUNES
 TOUJOURS VIVANTES.

AVANT 1789,
 LE MANDEMENT
 D'OYSANS COMPRENAIT
 21 COMMUNAUTÉS, FORT
 LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond
 Auris
 Besse
 Bourg d'Oisans
 Clavans
 Freney
 Les Gauchoirs
 Huez
 La Garde
 La Grave
 Livet
 Mondelent
 Mizoën
 Ornon
 Oz
 Saint-Christophe
 Vaujany
 Venosc
 Villard d'Aresnes
 Villard Eymond
 Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,
 DE LEURS
 SOLIDARITÉS,
 QUE RESTE-T-IL ?

Encore une fois, nous félicitons la municipalité actuelle d'avoir pris en compte nos observations d'alors.

Nous souhaiterions pouvoir en dire autant de la sauvegarde de certains bâtiments liés à l'histoire de la Houille Blanche. Mais rien n'est moins sûr... Une association s'est pourtant créée pour la préservation de ce patrimoine de la moyenne Romanche et nous avons applaudi à l'annonce de cette naissance. Sa présidente, Madame Caroline Guérin, qui a été invitée à présenter les buts de son association devant notre Conseil d'administration, multiplie les rendez-vous pour présenter et soutenir un ambitieux projet. Il y a 18 ans, en 1996, un programme aussi important avait été présenté à EDF et à la mairie de Livet-et-Gavet par l'APHID, sous les signatures de son président M. Ducluzaux et de M. Burguburu. Cet intéressant rapport, archivé depuis longtemps, a été communiqué par mes soins, en novembre 2012, aux élus concernés. Un autre projet aussi ambitieux et particulièrement instructif a été présenté il y a moins de deux ans (juin 2012) dans le cadre d'un « Projet de fin d'études » à l'École des Ponts et Chaussées – École de Chaillot, par Philippe Grandvoinnet. Chacun peut le consulter sur Internet et il est probable que la nouvelle association s'en inspirera (si ce n'est déjà fait). Mais dans cette période de crise où le Conseil

Général de l'Isère se trouve contraint de mesurer ses aides et subventions dans le domaine culturel et patrimonial, nous nous interrogeons sur l'avenir qui sera réservé à ces « cathédrales » dédiées à la fée électricité. Le jeune et dynamique conseiller général Gilles Strappazon a été mandaté pour suivre ce délicat dossier. Il peut compter sur notre soutien effectif car, contrairement à ce qu'on a pu dire ou croire, *Coutumes et Traditions* reste fortement impliqué dans la préservation de ce patrimoine industriel, témoin du glorieux passé de la vallée de Livet. L'avenir nous dira si un grand projet peut aboutir dans un cadre européen ou s'il faudra « limiter la casse » en axant nos efforts conjugués sur la sauvegarde des deux centrales de Livet I et II (1899-1903) qui pourraient être classées dans l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la centrale des Vernes, déjà classée, n'en étant que le prolongement tardif (1916-1918). Rappelons que ces anciennes centrales ont servi à alimenter Grenoble - qui passait alors du gaz à l'électricité -, avant d'être reprises par Ch.-A. Keller, et qu'elles symbolisent surtout le combat courageux et victorieux mené par la population de Livet qui voulait que cette énergie soit utilisée sur place.

Bernard FRANCOIS
de l'Académie Delphinale

UNE MAISON DE PIERRES À L'AVENIR INCERTAIN

Sur le plateau de la station des Deux Alpes, du côté de la commune de Venosc, non loin du nouveau télésiège du Diable, se trouve une maison, une vieille maison à l'avenir incertain. On parle de démolition ou de « déconstruction »... On dit qu'elle est vieille, moche, qu'elle ne cadre plus dans une station à l'envergure européenne... Pourtant... cette maison cache un intéressant secret, où se mêlent histoire locale, découvertes médicales et crise démographique, le tout, sur fond d'opiniâtreté humaine.

Pour découvrir ce secret, il faut regarder cette maison au-delà de son aspect extérieur, au-delà de ces murs fissurés, maladroitement rafistolés au fil des ans, des siècles. Il faut oublier les grossiers cataplasmes de béton masquant gauchement l'empilement de moellons trop cubiques, effacer le tas de tôles ainsi que les planches pourries abandonnées et les molochs disgracieux... il faut regarder plus loin que la surface trouble d'un aujourd'hui maussade qui nous renvoie le reflet trompeur de notre époque, effaçant la réalité d'un lointain passé illustre que nous avons presque oublié.

S'il fallait donner un point de départ à notre histoire, il faudrait le situer aux XVII^e et XVIII^e siècles. La France d'avant 1750 est dans « Le Petit Âge Glaciaire », elle connaît un climat difficile, très capricieux avec des hivers rudes, des gelées tardives, de fortes pluies, des étés très ensoleillés, secs, et quelques sécheresses, qui trop souvent ruinent les récoltes, provoquant de terribles disettes^[ME]. Partout en France, le petit peuple souffre : famines, épidémies, impôts, réquisitions arbitraires, corvées, guerre^{[ME][OC]}... Dans les campagnes et sans doute plus encore dans les pays montagneux, la vie est plus difficile que jamais, avec de temps en temps une bouffée d'espoir.

En ces temps compliqués, le village de Venosc connaît déjà une croissance démographique difficile à contenir^{[CD][RV]}.

Venosc n'est pas un cas isolé, ce phénomène touche



Maison Dussine

le royaume entier avec une amplitude plus ou moins forte en fonction de la période ou de la localité^{[DE][INED]}.

Un focus rapide sur les courbes démographiques et une interprétation purement mathématique des chiffres bruts démontrent que pour le mandement de l'Oisans, au XVIII^e siècle, la population augmente de 140 %. Pour la deuxième moitié de ce siècle, l'augmentation atteint 174 % malgré un fléchissement, en fin de siècle, dû à la Révolution et à des années de disette^{[RV][OA][CD]}.

Cette augmentation n'est pas uniforme pour tous les villages d'Oisans : les divers facteurs influençant les courbes démographiques sont trop complexes pour être tous abordés dans ce texte et cela nous écarterait du propos principal que nous souhaitons défendre ici. Nous nous contenterons de dire que certains villages voient, sur cette même période leur démographie progresser lentement, fortement, très fortement (avec une progression pouvant être supérieure à celle de Venosc), ou cas exceptionnel s'inverser et baisser, comme on peut le constater pour La Garde, qui, à partir de 1793,

voit la tendance moyenne de sa courbe démographique baisser par paliers progressifs^[CD].

À la fin du XVIII^e siècle, la courbe de la population de Venosc s'affole^{[RV][CD][OA]}.

La population de cette communauté, entre 1748 et 1796, montre une première poussée forte et progressive avec une augmentation de 211 % de la population^{[RV][CD][OA]}.

D'après ce constat, il est très difficile de faire une appréciation précise de la population du village en ce deuxième milieu du XVIII^e siècle. À cette époque, il n'existe pas encore de recensement rigoureux, ce dernier ne sera mis en place qu'après la Révolution. Les registres paroissiaux sont parfois mal tenus^[OC].

Cependant, de nombreux indicateurs font apparaître qu'une concordance de quatre principaux facteurs est à l'origine de la poussée démographique du village, excluant, de par le fait, toute hypothèse d'immigration massive^[DE] :

— Une légère modification du climat à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle favorise les récoltes, ce qui fera baisser les épidémies et la mortalité en général^{[DE][RV]}.

— Une relative prospérité de la France et de l'Oisans sous le règne de Louis XV (moins de guerres, moins d'imposition).

— Une amélioration et une meilleure formation dès 1772, par les Pères de la Charité (installés à Grenoble), des médecins et chirurgiens destinés à travailler dans les campagnes plus ou moins reculées^[AG].

— Une baisse très marquée de la mortalité infantile consécutive à l'enseignement des nouvelles méthodes révolutionnaires pour l'époque, librement inspirées du travail d'Angélique Marguerite Le Boursier du Coudray et de sa poupée « enceinte », enseignement dont on retrouve une trace à Grenoble vers 1780 et 1790 pour la formation de 30 sages-femmes et de 51 jeunes gens par le docteur Héraud qui explique son engagement par cette phrase « ...de tous les fléaux qui attaquent l'humanité, un des plus terribles est sans doute l'impéritie des femmes appelées sages-femmes à qui l'on confie l'existence d'une mère dans les douleurs de l'enfantement et celle de l'enfant qu'elle doit mettre au jour. Il arrive trop souvent de ces exemples affreux où ces deux victimes périssent à la fois... »^{[AG][BIUM][ADSP]} On retrouve par le dépouillement des registres d'état civil, ces chiffres confirmés dans les rapports édités par l'Institut National d'Étude démographique^{[RV][INED]}.

La démographie ne s'emballe donc pas parce qu'il y a plus de naissances, mais parce que les nourrissons meurent moins fréquemment, ainsi que les mères en couches, et parce que l'espérance de vie augmente avec une amélioration des conditions matérielles.

À partir de ce point chronologique, Venosc atteint un seuil critique provoquant un bouleversement radical, engendrant une modification et une évolution de son habitat permanent avec une dispersion, poussant les habitants de plus en plus haut sur le territoire de la commune. Nous savons, par les recherches de M. André Allix, que l'habitat temporaire en Oisans, dans certaines situations, était voué à devenir, ou redevenir, permanent lors des graves crises démographiques ou aux époques de surpopulation^[OA].

En 1772, Venosc compte plus de 20 hameaux permanents disséminés autour du chef-lieu et éparpillés dans les montagnes alentour. La Danchère ; le groupe des Courtis (Courtil), Ballatin, les Ors ; La Ville ; Bourg-d'Arut ; Delà l'Eau (l'Alleau), sont les 5 hameaux les plus importants. Des hameaux permanents constitués de grappes caractéristiques



L'Alpe sur le cadastre napoléonien

de maisons accrochées les unes aux autres, sur les pentes plus ou moins raides, et étagées à diverses altitudes^{[CAS][OA]}.

Comme nous l'avons expliqué plus haut la poussée peut prendre plusieurs formes en Oisans.

Pour certains villages (Besse, Clavans, Ornon, Oulles, Vaujany...), cette augmentation est très rapide, mais elle

décroît presque aussitôt (en à peine quelques mois ou années) et peut prendre alors un profil en dents-de-scie, le cycle se répétant sur plusieurs dizaines d'années. Dans ce cas le village parvient à contenir les habitants dans ses murs sans chercher d'autre solution que supporter les crises passagères^[DE].

Dans d'autres cas, les plus courants en Oisans (Allemont, Huez, Le Freney-d'Oisans, Mont-de-Lans, Oz en Oisans, Auris...), la poussée est plus étalée, plus progressive, et le village n'atteindra son pic démographique qu'après plusieurs dizaines d'années, laissant alors une plus grande plage temporelle d'adaptation.

Dans le dernier cas, comme pour Saint-Christophe-en-Oisans et Venosc, l'augmentation de la population est très forte, très rapide. Une poussée trop importante pour que le village réussisse à l'absorber et à la digérer : des centaines de bouches supplémentaires à nourrir en à peine une décade. Une telle circonstance exceptionnelle peut bouleverser la configuration même du village.

Pour Venosc, le pic démographique apparaît à un moment où le village a déjà atteint un seuil critique de population. Sans signe de décroissance immédiate, difficile de contenir les habitants. Les maisons, les hameaux, ne sont alors plus assez grands pour les familles de plus en plus nombreuses. Les enfants, les frères, les sœurs, les oncles, les tantes, trop de monde à abriter, trop de bouches à nourrir, pas assez de terres arables, de jardins, de possibilités de subsistance autour des maisons qui forment le village permanent.

Quelques familles explosent et vont être poussées au-delà des limites du village et prendre, de façon définitive, possession d'un sol qui jusque-là n'avait connu que les troupeaux, les bergers et quelques membres de la famille durant l'été pendant les estives : l'Alp (orthographe de l'époque respectée).

Situé sur un plateau d'alpages, à plus de 1650 m d'altitude, ce hameau ressemblait à cette époque aux estives qui se caractérisent par un habitat dispersé de granges et de chalets trapus, montés de pierres sèches et bas de toit^{[OA][DO]}.

L'implantation et la configuration du hameau d'alpages épousaient peut-être, avant la crise démographique, la forme caractéristique d'un fer à cheval contournant parfaitement le marécage dont on exploitait la tourbe au XVIII^e siècle^[DO] et qui deviendra, deux siècles plus tard, la place de Venosc. Cette forme si particulière, nous la retrouvons sur la première carte d'état-major éditée en 1853. Nous ferons remarquer que dès 1772, sur la carte de Cassini, le hameau de l'Alpe est inscrit sous le toponyme « Lart » (mot patois pour désigner « l'Alpe »), le nom étant légendé d'un petit symbole indiquant un « hameau sans église »^[CAS].

Ces chalets d'estives, tels que celui de l'Arche, toujours visible sur le plateau, étaient occupés aux beaux jours^[DO]. Ils devaient accueillir une partie de la famille et offrir les mêmes services que la maison permanente située plus bas dans le village^[OA]. D'une architecture simple, voire rudimentaire, un toit de chaume ou d'essendoles (plus tard, il sera couvert d'ardoises), recouvrant quatre murs, montés de pierres sèches, formant un quadrilatère sans cloison pouvant accueillir hommes, femmes, enfants, et parfois vaches, mulet,

cochons, poules, et aussi un (petit^[OA]) fenil pour stocker un peu de fourrage et offrir un « couchage » les jours de surnombre^[OA]..., une petite cave... Un habitat réduit au minimum ou à l'essentiel pour une vie passée le plus souvent à l'extérieur. Une vie austère se nourrissant de soleil et d'herbe fraîche.

Le bouleversement démographique va changer cette appréciation de la montagne, de ses alpages et de son habitat temporaire.

Sont-ce les augures d'un hiver plus clément, ou l'impérieuse nécessité de trouver une solution « temporaire » à cette surpopulation galopante dans le village : quelques familles vont faire le choix de monter vivre à l'Alp toute l'année, avec aussi, et sans doute, le secret espoir de revenir rapidement au village après la crise. Finalement la vie à Venosc paraît moins rude au moment du grand départ.

Il est très difficile d'établir une chronologie précise du mouvement de la population vers ses hauteurs, cela s'est-il passé en 1, 2, 3, 10 ans... qui le sait ? Tout semble commencer après 1785^[DO]. Naturellement, dans un premier temps, il a fallu construire la maison, avant d'envisager de faire monter définitivement la famille. Peut-être qu'un chalet d'alpage était là, peut-être a-t-il servi de base de départ pour un agrandissement ou peut-être que ses pierres ont servi — économie de petit rien — à construire la nouvelle maison de famille.

Vivre sur le plateau toute l'année, à plus de 1600 m d'altitude, demande une organisation différente d'un départ pour une saison d'estive.

Comme pour chaque habitat permanent, c'est le bétail qui donne les contraintes incontournables de la construction. De lui dépend la grange (également appelée grenier ou fenil) qui, pour l'Alp, sera situé à l'étage de la maison. Du volume nécessaire de stockage seront déterminées les dimensions minimales de la maison et la pente du toit^[OA], par incidence, celles de l'étable, du logis, des alcôves et du cellier. Les maisons permanentes de l'Alp doivent être plus grandes, plus hautes, plus robustes... Là haut, l'hiver sera encore plus dur. Les hommes, bâtisseurs, pensent aussi aux femmes qui resteront seules, à la saison froide, avec les enfants, le bétail, pendant qu'eux seront partis pour une tournée de colportage^{[VF][OA][DE]}.

La forme des maisons change aussi. De la traditionnelle bâtisse permanente venoquine construite en « longueur » s'appuyant sur la pente, comme enfoncée dans la montagne, devient une maison en largeur, qui suit la courbe du sol, façade ouverte orientée plein sud pour ne pas perdre un seul rayon de soleil. Et, caractéristique de tous les hameaux permanents, les maisons de l'Alp vont s'agglutiner, en se collant les unes aux autres, pour économiser les matériaux, mais aussi pour se tenir chaud en prévision de l'hiver.

À la cinquantaine de chalets d'alpage^[DO] s'ajoutent ces nouvelles maisons. Le village grossit tout en gardant la forme si caractéristique de fer à cheval, que l'on peut voir en consultant la feuille globale du hameau du cadastre napoléonien édité en 1829^[ADI].

Petit à petit, l'Alp se transforme, l'habitat dispersé temporaire devient un habitat permanent. Les alpages changent aussi, les pentes accueillent de nouvelles céréales : l'orge, plus résistante que toutes les autres est plantée à plus de 1800 m d'altitude^{[GR][DS]}. Autour des maisons : les jardins, des chouillères, des raves, et sans doute quelques champs de pommes de terre. Quant à l'alpage et son herbe fraîche, non « fauchable », il recule vers les hauteurs de la montagne^[OA].

Ce nouvel « Alp », cinq familles pionnières de « réfugiés » vont le façonner : des Veyrat, des Pellat, et les Bert^[RV].

4 La famille de Joseph Bert, peut-être colporteur



en mercerie^[VF], habitait le village de Venosc, Joseph étant originaire du hameau de Ballatin. En cette fin de XVIII^e siècle, sa maison devient trop petite pour sa grande famille, elle aussi touchée de plein fouet par la poussée démographique.

La tribu s'agrandit, encore et encore. Avec une maison, une famille, la règle séculaire est de plus en plus difficile à maintenir.

Les recherches effectuées aux archives ne nous permettent pas de dater avec précision l'année la construction de la maison Bert, nous pouvons simplement affirmer que cette dernière est antérieure à 1829^[ADI].

Sur le cadastre napoléonien, parcelle No 823, plan du Secteur B, la maison est dessinée et parfaitement identifiable, car il est intéressant de noter que, sur la feuille publiée en 1829, le profil très particulier de cette maison est identique à celui que nous pouvons voir aujourd'hui. (Ce qui nous conforte dans l'idée que cette vieille bâtisse a été construite dans l'unique but de donner un toit permanent à ses habitants afin de vivre sur le plateau de l'Alp durant la crise démographique de la fin du XVIII^e et début du XIX^e siècle.)

L'Alp sera habité de façon permanente, presque un siècle selon certaines sources^[OA], plus d'un siècle selon d'autres^[DS]. Il est très difficile de donner une idée précise du nombre d'habitants dans ce hameau haut perché, car, sur les registres, avant 1806, l'origine des hameaux n'est pas indiquée, et de surcroît en 1799, une injonction du commissaire du Bourg-d'Oisans signale « une absence de tenue des registres de la commune de Venosc ». À partir de 1808, sur les 30 premières années, on dénombre plus de 25 naissances, 20 décès, et 17 mariages dans ce hameau^[RV]. Sur le recensement de 1896, on dénombre encore 7 ménages, soit 23 personnes, avec l'apparition de nouveaux noms de famille : Balme, Rochette, Roux, Clapasson, Guignard, Giraud...^[ADI]

La Maison Bert passera les générations, de père en fils, Jean Joseph Bert, puis son fils Joseph jusqu'en 1839 où elle est cédée à Louis Martin, qui la cèdera à son tour en 1882 à Joseph Bert, qui la cède en 1952 à Étienne, son fils, qui la cèdera finalement à son tour. Elle arrivera, après encore deux ventes, à la famille Dussine, qui la cèdera finalement à la Commune de Venosc, dernier acquéreur de la petite maison à l'avenir incertain.

Durant l'hiver 1946-1947, Jean t'Kint de Roodenbeke (Père Jean), convie une vingtaine de jeunes de 18 à 30 ans à faire un séjour dans une vieille maison d'alpage, la maison Dussine.

La suite de l'histoire, vous la connaissez... l'or blanc, un bouleversement extraordinaire des accès, du plateau et de la vie en montagne. Les maisons, les chalets, les pâturages et les troupeaux de l'Alp vont peu à peu céder la place aux immeubles, aux remontées mécaniques et aux skieurs. Les paysans deviendront des hommes d'affaires avisés, des hôteliers et des promoteurs de station de sports d'hiver.

Avant d'arriver à nous, la Maison Dussine, vénérable

vieille dame de pierre sèche, subira pendant plusieurs siècles toutes les tempêtes, affrontera les outrages des réparations et aménagements malheureux.

Durant plusieurs siècles, elle restera cependant accrochée au plateau de l'Alp, comme un bout de son histoire, comme une sentinelle indiquant, par sa seule présence, qu'ici, il y a très longtemps, des hommes et des femmes se sont battus pour rester sur cette terre, leur terre, qui avait tant de valeur à leurs yeux.

À l'heure où le modèle touristique est de plus en plus transposable d'une station à une autre, à l'heure où la montagne perd de plus en plus sa spécificité et son caractère au détriment d'un modèle ISO, à l'heure où le patrimoine et la culture locale deviennent une valeur de plus en plus sûre pour le touriste, cette incertitude sur son devenir, nous semble incompatible avec cette évolution touristique et surtout avec l'intérêt historique local et patrimonial que nous venons de développer plus haut.

Sources et archives consultées :

- [ADI] = Archives Départementales de l'Isère : Cadastre Napoléonien Venosc Feuille No 1829
[ADSP] = Actualité Dossier Conseil Santé Publique ; Histoire de la naissance en France (xviii^e - xix^e).
[AG] = Archives André Glaudas. Fiches 1772, 1774, 1790.
[BIUM] = [www.bium.univ-paris5.fr/Le Boursier du Coudray](http://www.bium.univ-paris5.fr/Le_Boursier_du_Coudray), Angélique. Abrégé de l'art des accouchemens.
[BNF] = Bibliothèque Nationale de France.
[CAS] = Carte de France des Cassini, Feuille No 151 édité en 1772.
[CD] = Courbe démographique de l'EHESS et INSEE www.ehess.fr/ www.insee.fr/
[CEM] = Carte d'État Major, feuille No 189 NO édité en 1853.
[DE] = De pain et d'espérance 1788-1988, Musée Dauphinois.
PP. 30, 33, 40, 43, 81, 82, 103, 106, 175.
[DO] = Le voyage de Dhellancourt en Oisans (1785) PP. 17, 18.
[DRAC] = Dossier No pd5341320001, Courrier du 13-06-2013.
[DS] = Les deux Alpes de Gabrielle Sentis. PP. 32, 58, 62.

Nous nous associons à l'avis rendu par l'architecte des Bâtiments de France dans la remise de son rapport express où, après avoir indiqué que le site a «perdu le caractère qui avait motivé sa protection», tient à ajouter : «l'attention des élus est néanmoins attirée sur une démolition qui serait regrettable et ferait disparaître un des derniers bâtiments en pierre de l'Alpe^[DRAC] ».

Les 558 signataires de la pétition^[PET] pour la préservation de la Maison Dussine et nous-même, attirons votre attention M. le Maire de Venosc et M. l'Adjoint au Patrimoine sur la décision qui sera prise pour cette dernière maison de pierres, à l'histoire si particulière et si riche. Une irréversible démolition serait une perte terrible pour l'Oisans et plus encore pour le village de Venosc et le plateau de l'Alpe qui perdrait alors une grande partie de son histoire et sans doute aussi un peu de son âme.

Lionel ALBERTINO - Cristèle BERNARD

- [GR] = Guide du Voyageur voyageur en Oisans de J.H. Rousillon. P. 87.
[INED] = INED espérance de vie à la naissance Fichier No 5. Baisse de la mortalité infantile No 410.
[MF] = Mémoire du Bourg-d'Oisans - Tome 1 de Bernard François.
PP. 157, 295, 365, 421.
[OA] = Oisans étude Géographique d'André Allix, Lafitte Reprint.
PP. 404, 405, 440, 441, 443, 488.
[OC] = Oisans Recherches Historiques de Louis Cortès. PP 110, 124, 224, 233.
[PET] = www.petitions24.net/protection_du_chalet_ducine_plus_vieille_bergerie_des_2_alpes
[PI] = Oisans, Patrimoine de l'Isère du Musée Dauphinois. P. 160.
[RV] = Registres d'états civils et registres paroissiaux de la commune de Venosc, dépouillé par M. Denis Veyrat.
[VF] = Voyage de la mémoire, Colporteurs de l'Oisans au XIX^e siècle de Laurence Fontaine, PP. 31, 36, 54, 66.

CHALET DUSSINE : LA POSITION DE LA MAIRIE

La mairie de Venosc est bien consciente de l'intérêt majeur de conserver et mettre en valeur son patrimoine bâti. Elle l'a déjà démontré en diverses occasions, en particulier en ce qui concerne ses chapelles rurales. Dans le cadre de cette politique patrimoniale bien affirmée, elle avait, récemment, acheté deux anciens chalets, l'un à l'Alpe de Venosc appelé le chalet de l'Arche (voir photo), le second au Lauvitel (près du lac). Le bâtiment de l'Arche, en parfait état de conservation, n'a fait l'objet d'aucune modification depuis son origine, appartenant à une vieille famille du pays, les RAMEL. Il était utilisé par le Foyer St-Benoit, comme le fut le chalet Dussine.

Ce dernier chalet, quant à lui, a malheureusement subi de nombreuses transformations au cours des ans et ne conserve, aujourd'hui, plus rien de son aspect typique d'origine. Toutes les ouvertures ont, en effet, été modifiées et l'intérieur a été transformé en appartement. Sa réhabilitation en l'état, en particulier en tenant compte du coût exorbitant du désamiantage, ne se justifierait pas... Toute décision définitive concernant ce bâtiment, dont la « reconstruction » a été envisagée, est cependant suspendue, une étude étant en cours en collaboration avec deux architectes urbaniste et paysagiste.

Il est certain que la préoccupation de la municipalité est de valoriser ce site de l'ancienne télécabine du Diable dont l'un des éléments majeurs reste le chalet de l'Arche (d'un intérêt beaucoup plus grand que le chalet Dussine), et la création d'un l'espace paysager à l'emplacement de l'ancienne gare va dans ce sens. Il restera à voir comment pourra s'intégrer dans le projet l'alignement, en face, des maisons Dussine, Poirot et le Christania.

Par contre, pour le chalet de l'Arche, bien placé, un partenariat avec le Parc des Ecrins est en cours d'élaboration. Il devrait être réhabilité en respectant son architecture initiale et pourrait être ouvert au public comme ferme d'alpage, témoignage du passé, mais aussi lieu de vente de produits, notamment laitiers, des producteurs de l'Oisans.



LES PROTESTANTS DU CHAZELET

Un manuscrit rare de 1661, découvert aux Archives Départementales de l'Isère dans la série 4 G, et déjà précédemment évoqué (cf. article sur les calamités en haut-Oisans), nous apporte aussi de précieuses informations sur la présence des protestants dans le village du Chazelet. Nous le reproduisons en respectant son style surprenant, voire savoureux, ainsi que l'orthographe de l'époque :

« [...] si les necessitez prises de la circonstance des lieux ont esté urgentes, celles qui precedoyent de la circonstance et conjuncture du temps l'estoyent bien d'avantage, principalement au regard de celle du Chazalet qui fust establee comme dict est [en paroisse] en l'an 1611, scavoir 12 ans apres la publication de l'Edict de Nantes a l'occasion duquel et des trop grands privileges en iceluy accordez pour le bien de paix par le tres Chrestien Roy de France et de Navarre Henry 4 d'heureuse mémoire, a ceux de la Religion Prétendue Réformée, les professants icelle Religion (dont le nombre estoit fort grand spécialement dans le village de Chazalet et aultres villages et hameaux adjacents, pour s'estre le peuple curieux et amateur de nouveauté laissé piper et leurrer de l'appast d'une pretendue liberté, esloignez qu'ils estoyent de leur pasteur qui residoit a la Grave, ne pouvant par luy estre instruitz pendant leur emprisonnement dans les neiges des grand hyvers, occupoyent leur oysiveté a la lecture et audition des livres heretiques), les professants dis je icelle Religion qui n'avoyent jusqu'alors eu aultre établissement d'icelle en tout ce Mandement d'Oysans que dans le seul lieu de Misoen, se voulurent dilater a la faveur dudict Edict par toutes les Communaultez du hault Oysans, specialement en ceste Communaulté de la Grave ou ilz establirent un temple au village des Terrasses voisin du Chazalet, dans lequel temple ils faisoient leurs exercices de Religion susdicte. Et non content de ce s'assembloyent de jour et de nuit a toutes heures en maisons particulieres, notamment en ledict lieu du Chazalet avec chant de pseumes, interrogats, presches jusques dans les granges et au

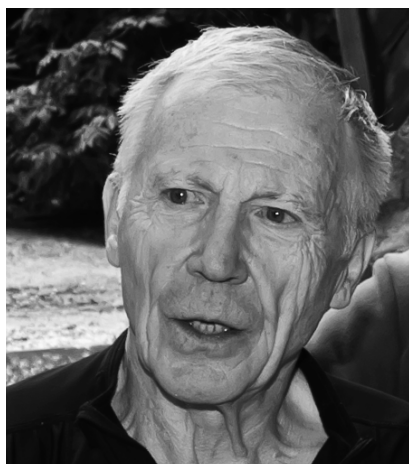


devant des maisons au grand scandale des Catholiques, mesmement s'assemblerent plusieurs Ministres en colloque en cedict lieu du Chazalet ou 5 ou 6 d'iceux firent le presche en pleine rue au devant de la maison de feu Mathieu Clot qui bandant tous les nerfs de leur eloquence fanfaroient l'heresie a jouer en plein et en tout l'effort de leurs poulmons; je vous laisse a penser, mes bons seigneurs, l'extreme danger de perversion auquel se trouvoient exposez les Catholiques du Chazalet et s'il n'estoit necessaire d'y establir paroisse et curé pour au moyen des offices divins de la Ste messe, vespres, complies, processions, catechismes, sermons et aultres exercices chrestiens, contenir les personnes en la croyance orthodoxe de l'Eglise ainsy qu'il en est arrivé aprez ledict établissement ou le premier curé messire Jean André Siart, natif de Sisteron en provence, homme docte et zélé par la foy et l'honneur de la Maison de Dieu, reussit glorieusement, ayant arraché de la gorge de l'heresie, etc., affermy quantité de familles chancellantes. Son successeur en fist autant par l'exemple de sa bonne vie et Dieu s'est encore voulu servir de nous pour tendre la main a

trois personnes qui depuis 9 mois en ça ont entre noz mains abjuré l'heresie et fait public et solennelle profession de la foy orthodoxe en laquelle ils perseverent avec une demonstration palpable d'une parfaite joye et satisfaction interieure. [...] »

Ce mémoire était présenté dans un procès opposant devant la Cour du Parlement de Dauphiné les deux paroisses du Chazelet et de La Grave. En insistant sur l'éloignement des villages, sur les calamités naturelles qui les affectaient et sur le prosélytisme actif dont faisaient preuve les protestants de ces lieux, son auteur essaye d'abord de justifier le bien-fondé de la séparation des paroisses du Chazelet et des Hyères de celle de La Grave. Il tente ensuite de réfuter les arguments développés par le nommé Simon Rome, agissant comme procureur de l'Eglise de La Grave, et qui prétendait vouloir faire contribuer les paroissiens de ces hameaux lointains aux réparations, ornements et luminaire de « l'Eglise mère ».

_____ Bernard FRANÇOIS



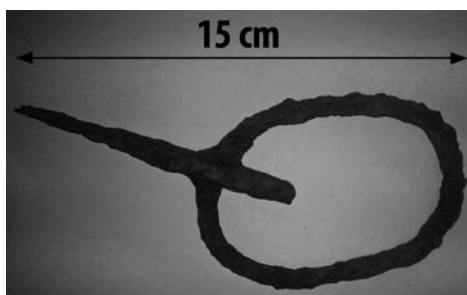
► C'est avec grand plaisir que nous avons appris l'élection, le 13 janvier dernier, de notre administrateur Raymond JOFFRE à la Présidence de l'illustre Académie Delphinale. Nous rappelons qu'il fut parmi les créateurs de l'Académie du Peyrou, avec Roger CANAC et le regretté Paul-Louis ROUSSET et qu'il eut également la charge, en son temps, de l'organisation du Salon du Livre de Bourg-d'Oisans. Historien de Belledonne, créateur du Salon du livre de régionalisme alpin de Grenoble, il préside aussi depuis 20 ans l'association des Écrivains Dauphinois. Nous lui adressons toutes nos plus chaleureuses félicitations pour cet honneur bien mérité.

► M. Denis Veyrat, nous a fait parvenir un document reprenant le sommaire de chaque bulletin édité par notre association depuis juillet 1993. Ce gros travail de synthèse et de classement offre, pour chaque numéro, une indexation de chaque article par son titre suivi de son auteur et de son numéro. Nous remercions Denis pour cette très bonne initiative.

Ce nouveau document très pratique sera mis à jour après chaque nouvelle publication. Il peut être téléchargé sur notre site <http://coutumesethistoirenoisans.com/>, menu publications, rubrique « bulletin », le lien se trouve dans l'entête de l'article.

► Nous remercions M. Jacquin de Fronville qui a eu la gentillesse de faire don de ses films et photos sur l'Oisans à notre association.

► La voie romaine de l'Oisans était le thème de l'intervention de Bernard François qui s'est faite le 17 janvier dans le cadre du cycle de conférences organisées par Regard sur le Monde. La salle du conseil du Bourg-d'Oisans avait fait le plein (plus de 70 personnes) pour entendre parler de Rochetaillée et de la Porte de Bons. Le conférencier a réservé en conclusion une surprise de taille : la présentation photographique de découvertes faites à Rochetaillée par un jeune chercheur : un anneau torsadé soudé à son piton, difficile à dater, une lame de fer et surtout des petits clous dont plusieurs d'une forme particulière, ressemblant à ce champignon bien connu, la girolle. Ces clous caractéristiques servaient à fixer la ou les semelles des sandales romaines à lanières de cuir appelées caligae. La voie de Rochetaillée peut donc désormais être datée avec certitude.



► Notre président est intervenu, dans le cadre des conférences de l'Université Inter-Age (UIAD), pour parler de l'histoire du barrage du Chambon, d'abord à Grenoble le 17 décembre 2013, puis à Vizille le 28 janvier dernier. À chaque fois, un nombreux public a montré un réel intérêt pour ce sujet d'actualité.



► C'est avec grand plaisir que nous avons pu réunir les différents patoisants qui ont bien voulu se prêter au jeu des 50 phrases traduites par chaque acteur des communes de l'Oisans. Le 4 décembre 2013, le matin était organisée la rencontre de M. Jean-Michel Effantin, spécialiste du patois local avec quelques Duisats, locuteurs patoisants. En début d'après-midi, M. le Maire Jean Yves NOYREY nous a accueillis dans la magnifique salle des Grandes Rousses de l'Alpe d'Huez lors du goûter de tous les membres du CCAS d'Huez. Nous avons pu projeter sur grand écran le condensé des enregistrements des patois des communes d'Auris, Besse, Clavans, Huez, La Garde, Vaujany, Vénéon, Villar d'Arène qui ont été tourné par Lionel et Gérard.

Nous remercions chaleureusement la commune d'Huez pour cet agréable après-midi.

Nous espérons toujours trouver des représentants des autres communes de l'Oisans.

Nous tâcherons à l'avenir de provoquer d'autres rencontres qui permettraient de faire encore mieux connaître la richesse d'expression des patois.

► Une volumineuse Reconnaissance de 1 709 des habitants d'Allemont a été découverte aux Archives Départementales par notre ami Gérard Mingat qui en a fait une scrupuleuse transcription. Un partenariat entre Coutumes et Traditions et les Amis de l'Histoire du pays vizillois est pratiquement arrêté afin de permettre l'édition de ce précieux document, totalement inédit, sous forme d'un beau livre de 400 pages dont le tirage doit être limité à 150 exemplaires (dont 50 numérotés). Le prix public serait de 25 € avec certainement un lancement en souscription à 20 € l'unité. Nous y reviendrons dans notre prochain Bulletin.

LE PRINTEMPS CULTUREL EN OISANS.



« Il était une fois, au pays de La Meije... » Ainsi pourrait débiter un conte ou une nouvelle sur l'Oisans, objet du « Concours de nouvelles 2014 » et doté du « Prix littéraire Yvonne Sévoz ».

Notre association a créé ce prix en 2012 pour honorer la mémoire de cette jeune institutrice de Villard-Reculas où elle a enseigné, de 1912 à 1915, aux enfants des « Gens d'En-Haut », la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Elle nous a laissé un témoignage inestimable de son séjour en haut-Oisans dans son livre « Un si pur souvenir » (il est possible de l'acquiescer auprès de l'association).

Nous pensions en rester là, en 2012, pour le centième anniversaire de l'arrivée de cette enseignante, mais devant le succès remporté par ce concours de nouvelles, nous avons décidé de prolonger le plaisir de l'écriture, prouvant, s'il en était encore besoin, que « l'Oisans a du talent ».

Ce concours 2014 sera clos le 15 mars.

Le dimanche 6 avril, lors de la grande journée du « Printemps du Livre en Oisans » qui se tiendra dans le nouveau foyer municipal de Bourg-d'Oisans entièrement rénové, sera décerné le prix littéraire à l'auteur de la nouvelle qui aura recueilli la majorité des suffrages d'un jury composé de sept membres indépendants.

Cette journée du livre rassemblera également des auteurs régionaux qui présenteront leurs ouvrages au public : romans, essais, histoire locale, bandes dessinées... Tous les genres seront représentés. Une occasion unique dans l'année et en Oisans, de discuter avec les auteurs de tous les sujets culturels qui font l'excellence de l'Oisans.

Nouveau : « Une affiche pour l'Oisans ».

De quoi s'agit-il : de créer une affiche qui doit représenter notre région auprès des instances touristiques et des organismes de l'Isère qui militent pour une meilleure connaissance de nos montagnes et de nos vallées : offices de tourisme, hôteliers, commerçants, gîtes, mairies et lieux publics. Dès à présent, nous faisons appel à tous nos artistes pour leur dire de se mettre en rapport avec nous afin de connaître le règlement de ce challenge.



Ceci nous conduit à évoquer la dix-huitième exposition de « Montagn'Art » qui se tiendra au foyer municipal de Bourg-d'Oisans du samedi 26 juillet au dimanche 3 août. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

Pour tous renseignements concernant ces différentes manifestations, adressez-vous à Oleg Ivachkevitch dont voici les coordonnées postales :

BP 53 - 38520 Le Bourg-d'Oisans -

Tél. 04 76 11 00 15 - courriel : oleg.ivach@orange.fr

UN DOCUMENT D'ARCHIVE !

Première réunion de la future Académie du Peyrou, tenue à Villard-d'Arène le 17 novembre 1991.

De gauche à droite : Paul-Louis ROUSSET, Roger CANAC, Henri RANQUE (photo Raymond JOFFRE).



— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

Président : Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkevitch et André Glaudas

Trésorier : Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Corinne Guiguet-Bologne — **Secrétaire :** Danielle Pornin

Présidents d'honneur : Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, Madeleine Martin

Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkevitch, Gérard Dionnet, Raymond Joffre, Pierre et Madeleine Martin

Réalisation du bulletin : Lionel Albertino et Pierre Martin

Adresse postale : 38 rue de Viennois — 38520 Le Bourg d'Oisans

Adresse e-mail : info@coutumesethistoireenoisans.com — **Site internet :** <http://coutumesethistoireenoisans.com>

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.